ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 121326

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les recommandations exprimées dans le rapport de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale de septembre pour 2011. Concernant la réorganisation de la mutualité sociale agricole, la Cour des comptes suggère de définir au niveau national dès le plan d'action stratégique les missions qui doivent être exercées à une échelle inter-caisses ou nationale et en tirer les conséquences sur les contrats pluriannuels d'objectif et de gestion. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Dans son rapport annuel de 2011 sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale, la Cour des comptes souligne la nécessité pour la Mutualité sociale agricole (MSA) de définir les missions pouvant être exercées à une échelle intercaisses ou au niveau national. Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire partage l'avis de la cour sur la nécessité pour la MSA de mettre à profit le potentiel d'amélioration de la performance, en termes d'efficacité, d'efficience et d'économies, dégagé par la restructuration du réseau. Des objectifs en matière de mutualisation d'activités ont été inscrits dans la convention d'objectifs et de gestion 2011. Des expérimentations déjà réalisées de coopération intercaisses doivent être déployées à l'issue de leur évaluation. Des gestions de petit volume vont ainsi être regroupées, permettant une plus grande expertise et des économies d'échelle. Des études sont en outre engagées sur la faisabilité de mutualisations d'activités de plus gros volumes, la MSA s'étant engagée à mettre en place les nouvelles activités mutualisées à la fin de la période conventionnelle.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121326
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11525
Réponse publiée le : 20 décembre 2011, page 13295